

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

RÉNOVATION INSCRIPTION ÉLECTORALE FRANÇAIS HORS DE FRANCE - (N° 3337)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL19

présenté par

Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 3

À la fin de l’alinéa 2, substituer à la référence :

« et L. 37 »,

la référence :

« à L. 38 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.